

Colloque

Palais du Luxembourg
en partenariat avec le Muséum national d'Histoire naturelle

Sauver les Grands Singes : un enjeu pour l'Humanité

Lundi 22 octobre 2018 - Palais du Luxembourg - Salle Médicis

15 rue de Vaugirard 75006

Programme

9h30 : Accueil du public

10h00 : Mot d'accueil et ouverture

Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique, vice-président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable,

Frédérique Chlous, professeure en Anthropologie, directrice du département Homme & Environnement, Muséum national d'Histoire naturelle,

Laurence Parisot, présidente d'honneur du MEDEF.

10h30-12h30 : Table ronde 1 : Les Grands singes, patrimoine de l'Humanité ?

Animation de la Table Ronde : Audrey Pulvar, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme

Présentation de la thématique : Sabrina Krief, professeure au Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), spécialiste de l'écologie des chimpanzés

Avec l'ambition de protéger une "nature sauvage", vierge de toute empreinte humaine négative, les aires protégées de type "parcs nationaux" ont souvent exclu les populations autochtones des sites à protéger, les repoussant à la périphérie de la zone et restreignant voire interdisant toute activité humaine. Basée sur la distinction homme-nature, elle a symboliquement et concrètement conduit à ériger des frontières entre les populations riveraines et les zones "naturelles" et à opposer faune sauvage et humains.

Aujourd'hui, les conflits sont souvent vifs aux zones d'interface et les savoirs locaux relatifs aux végétaux et aux animaux s'érodent. Les grands singes font partie de ces espèces protégées car menacées de disparition dans un futur proche, parfois chassées, parfois vénérées mais toujours présentes dans la cosmologie des populations vivant proches d'elles à cause de leur

ressemblance physique et comportementale avec l'Homme. Cependant, notamment à la bordure des parcs nationaux, ces grands singes ne sont plus connus que pour les actions de prédation sur les zones cultivées et aucune occasion de les rencontrer en dehors de ces conflits n'existe plus. Pour éviter que ces cultures et traditions, ces savoirs locaux ne disparaissent, pour favoriser une reconnexion des populations riveraines à ces espèces menacées et pour contribuer à mieux protéger les grands singes et leurs habitats, nous proposons les cultures traditionnelles relatives aux grands singes soient protégées et connues grâce au Patrimoine Immatériel de l'UNESCO.

- **La notion de Patrimoine Immatériel à l'UNESCO**, représentant de l'UNESCO

- **Témoignages**

En Ouganda : les chimpanzés et les gorilles dans la cultures des Bakonjo, des Bakiga, des Batooro et des Pygmées Batwa

Julius Kaganda, directeur exécutif, KICHIDA, Kinyampanika (Ouganda)

Amb Elly Kamahungye, Deputy head of Mission, Ambassade d'Ouganda en France

Dans le Sud-Est du Cameroun, le rôle du gorille et du chimpanzé dans le rituel de circoncision békà des Bangando et des pygmées Baka Susanne Fürniss, ethnomusicologue, directrice de recherche CNRS, MNHN

Les bonobos dans la culture des Batéké

Jean-Christophe Bokika, président de l'ONG Mbou Mon Tour (République Démocratique du Congo)

- **Les communautés locales, moteurs de conservation de la biodiversité** : exemple de l'Alliance Grands Singes et des PPI de l'UICN. Paul Estève, chargé de mission Petites Initiatives, Comité Français UICN

- **Etendre les zones de protection des grands singes via les réserves de biosphère et les sites "Patrimoine mondial"** Noeline Raondry Rakotoarisoa, Chief, Biosphere Networks & Capacity Building Section, UNESCO

12h00-12h30 : Débat avec la salle

Conclusion d'un Grand témoin : JUL, dessinateur de presse et de bande-dessinée, Auteur de Silex and the City, La Planète des Sages, 50 nuances de Grecs etc...

12h30-14h00 : Pause méridienne, déjeuner libre pour le public

13h30 : Accueil du public

14h00-14h15 : Intervention de François de Rugy, ministre d'Etat, ministre de la Transition Ecologique et Solidaire

14h30-16h00 Table ronde 2 : Stratégie nationale contre la déforestation importée (SNDI) : quels moyens pour réduire l'impact de notre consommation de produits importés des zones d'habitat des Grands Singes ? (Huile de Palme, bois, café, cacao, thé...)

Présentation de la thématique et animation de la table ronde : Ronan Dantec, sénateur de Loire-Atlantique

En abritant 80% de la biodiversité mondiale et en exerçant une fonction clef dans le stockage de CO₂, les forêts jouent un rôle majeur. On estime que 13 millions d'hectares sont détruits chaque année. La déforestation entraîne la disparition de l'habitat de nombreuses espèces en particulier des Grands Singes dont les populations mondiales déclinent rapidement. Production agricole et élevage sont désignés comme étant les premières causes (l'élevage bovin et la production de soja en Amérique, les plantations de palmiers à huile en Asie du Sud-Est, le cacao et l'hévéa en Afrique).

Par leurs consommations, les pays européens sont responsables du tiers de cette déforestation. Présenté le 6 juillet 2017 par le Gouvernement, l'axe 15 du Plan climat prévoit de mettre fin à l'importation, en France, de produits contribuant à la déforestation importée. Cette stratégie, soumise à la consultation publique du 3 au 24 juillet 2018, vise à lutter contre la perte nette de forêt, et en particulier de forêts tropicales. Alors que la SNDI est toujours en cours de discussion, cette table ronde portera sur les mesures à mettre en œuvre pour limiter notre impact sur les forêts et par la même sur l'habitat des Grands Singes.

Intervenants :

Chantal Colle, ambassadeur Climat - Énergies et ODD, conseillère à la Présidence de la République de Guinée.

Clément Sénéchal, chargé de campagne Forêts, Greenpeace

Sylvain Angerand, coordinateur de campagne, les Amis de la Terre

Valeria Rodriguez, responsable Plaidoyer de l'ONG Max Havelaar France

Jean-Manuel Bluet, directeur développement durable, Nestlé France, vice-président de l'Alliance pour la préservation des forêts.

Alexandra Bonnet, directrice adjointe des affaires européennes et internationales, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire

15h30-16h00: Débat avec la salle

16h00-17h30 Table ronde 3 : le statut des Grands Singes dans le droit français et international

Présentation de la thématique et animation de la table ronde : Yann Wehring, conseiller de Paris et conseiller régional d'Ile de France

Les découvertes scientifiques accréditent enfin clairement la proximité comportementale et génétique des grands singes avec l'Homme. A tel point qu'il est désormais convenu de classer l'espèce humaine parmi les grands singes. Pourtant, en droit, cette proximité n'est pas

reconnue, nulle part dans le monde, et ce malgré des tentatives rares de jurisprudences (reconnaissance de la qualité de personne non humaine pour une orang-outan en Argentine en 2014). Au delà du symbole fort que constituerait l'adoption d'un statut spécifique pour les grands singes dans notre droit, une telle décision aurait immanquablement des répercussions à l'échelle internationale avec des effets possiblement protecteurs pour les grands singes jusque dans leurs habitats (lutte contre le braconnage, lutte contre l'importation de matières premières issues de la destruction de leurs habitats, ...)

Intervenants :

Jean-Pierre Marguénaud, professeur de droit privé : historique

Arno Klarsfeld, avocat : du mes-usage des grands singes dans les médias

Loïc Dombreval, député des Alpes-Maritimes

Pierre Quintard, président de l'association Institut Jane Goodall France

Maud Lelièvre, déléguée générale de l'association les Eco-Maires

Yann Laurans, directeur biodiversité, IDDRI.

Nicolas Delaffon, étudiant à la Paris School of International Affairs, Sciences Po.

17h00-17h30: Débat avec la salle

17h30: Conclusion d'un Grand témoin: Yves Coppens, professeur du Collège de France

Attentes et perspectives : Sabrina Krief